



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

J-10 avant la fin des inscriptions pour le Service national universel Inscriptions jusqu'au 17 décembre pour la session de février 2022

Le déploiement du Service national universel (SNU) a connu cette année un réel succès auprès des élèves avec près de 1 000 volontaires de 15 à 17 ans ayant participé au séjour de cohésion en juin 2021 dans la région académique Bourgogne-Franche-Comté.

En 2022, le SNU offrira désormais 3 sessions pour le séjour de cohésion.

La prochaine session aura lieu du 13 au 25 février 2022.

Pour participer à ce séjour de février 2022, les jeunes volontaires doivent impérativement
s'inscrire avant le 17 décembre 2021 sur
<https://www.snu.gouv.fr/>

Le Service national universel (SNU) s'adresse à tous les jeunes Français âgés de 15 à 17 ans en 2022 qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite dans un dispositif de volontariat existant.

LES ÉTAPES CLÉS

1. **un séjour de cohésion** de deux semaines visant à transmettre un socle républicain fondé sur la vie collective, la responsabilité et l'esprit de défense. Ce séjour est réalisé en hébergement collectif, dans un département autre que celui de résidence du volontaire. Au cours de ce séjour, les jeunes volontaires participent à des activités collectives variées et bénéficient de bilans individuels (illettrisme, compétences notamment numériques) ;
2. **une mission d'intérêt général** visant à développer une culture de l'engagement et à favoriser l'insertion des jeunes dans la société. Fondées sur des modalités de réalisation variées, 84 heures effectuées sur une période courte ou répartie tout au long de l'année, ces missions placent les jeunes en situation de rendre un service à la Nation. Au cours de cette mission d'intérêt général, en fonction de leur situation, les volontaires peuvent également être accompagnés dans la construction de leur projet personnel et professionnel ;
3. **la possibilité d'un engagement volontaire** d'au moins 3 mois, visant à permettre à ceux qui le souhaitent de s'engager de façon plus pérenne et personnelle pour le bien commun. Cet engagement s'articule principalement autour des formes de volontariat existantes : service civique, réserves opérationnelles des Armées et de la gendarmerie nationale, sapeurs-pompiers volontaires, service volontaire européen, etc. Cet engagement volontaire peut être réalisé entre 16 et 30 ans.

D'autres dates de séjour sont possibles du 12 au 24 juin 2022 ou du 3 au 15 juillet 2022. Inscriptions jusqu'à fin mars !